

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DÉLÉGUÉ DE LA VARENNE DU LUNDI 12 MARS 2018 À 20 H**

Le Conseil délégué s'est réuni le lundi 12 mars 2018 à 20 H, sous la présidence de Jean-Charles JUHEL, Maire délégué de LA VARENNE - ORÉE-D'ANJOU.

Absents excusés : Régis PADIOU, Dominique COUVRAND, Allison GODIN

Secrétaire de séance : Vincent MASSIDDA

### **DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL**

Le compte rendu de la réunion du conseil délégué du 8 janvier 2018 a été approuvé à l'unanimité.

### **PRÉSENTATION DU PLAN GÉRONTOLOGIQUE ORÉE-D'ANJOU**

Rappel de la signature d'une convention entre le Département 49 et la Commune Orée-d'Anjou pour l'élaboration d'un projet gérontologique communal en octobre 2016.

Actualisation du diagnostic réalisé par Icône Médiation Santé.

Des réunions avec des comités de pilotage ont lieu régulièrement et parfois élargies avec l'ensemble des acteurs du territoire.

#### Constats

20 % des habitants ont plus de 60 ans à Orée-d'Anjou (23,6 % en Maine-et-Loire).

+ 12,5 % de la population âgée de plus de 60 ans entre 2008 et 2013.

L'offre de logement et d'hébergement pour personnes âgées représente 191 places pour 1.000 habitants contre 135 pour le Maine-et-Loire.

243 places en EHPAD à Champtoceaux, Landemont, Liré et St Laurent des Autels.

20 logements en résidence services à La Varenne.

86 ans est l'âge moyen d'entrée en EHPAD.

Des services nombreux et diversifiés à destination des personnes âgées (ADMR, SIAD, CLIC, accueil de jour, MAIA, MSAP) mais qui nécessitent des actions de mutualisation et de coordination.

#### Trois grandes orientations et axes stratégiques :

Anticipation par la prévention des effets du vieillissement

Adaptation des politiques publiques et de l'offre à la longévité

Accompagnement de la perte d'autonomie.

#### Réflexion

Il faudrait créer plus de liens entre la Résidence Constance Pohardy, les EHPAD et les personnes âgées.

Pourquoi ne pas intégrer le budget de la Résidence comme l'EHPAD St Louis au CCAS Orée-d'Anjou ?

*Le projet gérontologique sera soumis au vote des élus lors du conseil Orée-d'Anjou le 29 mars 2018.*

### **PRÉSENTATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL**

Monsieur JUHEL explique qu'un inventaire a été fait sur toutes les communes déléguées par le cabinet IRH.

Sur La Varenne : il y a un réseau séparatif (eaux usées et eaux pluviales).

*V L'objectif* n'est plus d'évacuer les eaux pluviales le plus loin possible, mais de gérer ces volumes au niveau de la parcelle notamment pour les nouvelles constructions.

*V Trois principes fondamentaux pour gérer les eaux pluviales*

Infiltration directe : Infiltrer dans le sol les eaux pluviales pour réduire les volumes s'écoulant dans les réseaux, la technique à privilégier.

Le stockage- restitution : retenir les eaux pluviales et réguler leur débit avant leur rejet au réseau public d'assainissement. A utiliser lorsque l'infiltration directe n'est pas possible.

La maîtrise de l'imperméabilisation : maîtriser l'imperméabilisation, c'est maîtriser les ruissellements et les vitesses d'écoulement.

*V Dans quel but ?*

Compenser les effets de l'imperméabilisation des surfaces

Réaliser des économies en limitant la taille des réseaux publics

Limiter les investissements en station d'épuration

Réduire l'importance des dégâts liés aux débordements

Eviter la saturation du réseau par temps de pluie.

*V Pour les zones AU* : application des prescriptions du PLU Orée-d'Anjou qui prévoit dans son règlement de privilégier l'infiltration et, dans le cas d'une impossibilité, une redirection vers un réseau de stockage.

*V Présentation de la délimitation des zones saturées sur plan.*

## **PÔLE SERVICES AUX HABITANTS**

Guylène LESERVOISIER donne le compte rendu de ses commissions :

### **Résidence Constance Pohardy**

Les animations festives pour les 10 ans de la résidence auront lieu le samedi 22 septembre 2018 (visite des locaux, discours, repas, animation avec orchestre en extérieur). Des expositions pourront aussi être organisées avec les différentes associations varennaises (photos, anciens métiers). Les propositions peuvent être faites en mairie ou à la résidence et seront étudiées par le groupe de travail mis en place notamment pour cet événement.

### **Affaires scolaires Orée-d'Anjou**

Avec l'aide des services financiers et de la coordinatrice, une réflexion est engagée pour harmoniser les tarifs et les quotients familiaux sur l'ensemble des structures des 9 communes déléguées.

L'association VLJ (Vacances Loisirs Jeunesse) étant en sommeil, la commune Orée-d'Anjou proposera pour l'été 2018 plusieurs camps ou nuitées pour les jeunes de 4 à 11 ans.

D'avril à septembre, plusieurs groupes de réflexion (petite enfance, enfance, jeunesse) vont évaluer le PEDT (Projet Educatif De Territoire) des communes déléguées et faire le bilan du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse). Ils participeront à l'élaboration du diagnostic et à l'évaluation du besoin des familles. Cette réflexion permettra l'écriture d'un PEDT unique et au renouvellement du CEJ avec les différents partenaires.

### **École Henri Matisse - Conseil d'école**

Les écoles et les élus attendent la décision du DASEN de valider ou non la mise en place d'un nouveau rythme scolaire basé sur 4 jours, suite à la décision prise lors du conseil communal Orée-d'Anjou le 21 décembre 2017.

### **Service enfance - Halte-Garderie**

Les nouveaux contrats ont été signés. Pour rappel, 12 places sont disponibles chaque jour ; 5 places sont réservées pour les contrats (3 à la journée, 2 à la demie journée). Le reste des places peut être réservé le matin même à l'ouverture ou 2 semaines à l'avance. Il reste quelques places de contrat à la demi-journée.

### **Challenge séniors**

Peu de participants de LA VARENNE lors de la manifestation du 6 mars 2018, à Drain. L'information passée dans le bulletin n'a pas réussi à mobiliser les habitants.

## **POLE AMÉNAGEMENT**

Frantz DESBOIS donne le compte rendu de ses commissions :

### **Commission urbanisme**

V Déclarations préalables accordées :

Sébastien DESBOIS - Rue du Patis Clos - Pose de vélux.

Dominique BRETEAU - 520 Rue du Moulin - Agrandissement d'une maison.

Eric DROUARD - 12 L'Aireau - Modification de façade.

Vincent NICOLE - 17 Rue de la Faverie - Véranda.

V PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Suite à l'enquête publique relative à l'élaboration du PLU et à la révision du plan de zonage d'assainissement de la commune Orée-d'Anjou, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur l'adresse internet d'Orée-d'Anjou ou en mairie déléguée de La Varenne aux heures d'ouvertures.

V CAUE

Suite à la réunion urbanisme du 28 février 2018 avec M. FORTIS du CAUE 49 et M. BOURDEAU, Chargé de mission urbanisme d'Orée-d'Anjou, nous avons convenu d'une réunion avec l'ensemble des propriétaires des zones à urbaniser (secteurs de la Zone d'Aménagement Concertée multi-sites) le lundi 23 avril 2018. La soirée sera animée par le CAUE 49 autour des thèmes : « Qu'est-ce qu'aménager ? Quelles formes d'habitats ? La réglementation et les obligations ? Les formes juridiques d'organisations des propriétaires... ».

### **Commission bâtiments - Travaux en cours**

V Création d'éclairage du stade de football Michel Godin : les travaux sont pilotés par le SIEMML (fourniture et pose de 4 mâts de 18 m équipés chacun de 3 projecteurs 2000 watts).

Le montant total s'élève à 66.212,43 €, le taux du fonds de concours est de 25 %, donc la part communale réelle est de 49.659,32 € à reverser au SIEMML. Un dossier de demande d'aide financière auprès de la Ligue de Football des Pays-de-la-Loire est en cours.

La première tranche des travaux (terrassment, passage de fourreaux...) est prévue du 19 au 25 mars, la deuxième tranche (après séchage) autour du 15 avril.

V Création d'une porte pour le local bar du club de foot réalisé par l'entreprise RENOV 49 pour un montant de 1.641,91 €.

V Différents travaux de remise aux normes électriques (Salle des Hautes Cartelles, Ecole, Mairie, Périscolaire et Résidence Pohardy) sont prévus par l'entreprise DURAND pour un montant de 4.203,49 € (budget de fonctionnement).

Electricité : séparation des alimentations entre la chaufferie (derrière la mairie) et le périscolaire par l'entreprise DURAND pour un montant de 2.905,74 €.

V Cimetière : ouverture réalisée entre le cimetière et le columbarium et démontage de la voûte de l'entrée principale par l'EURL Maçonnerie Couverture pour un montant de 2.454 €.

V Tour de l'église : réalisation d'une représentation photographique (1 x 4 m de longueur) du panorama de la tour de l'église, destinée au mur d'accès de la tour (ce sont des travaux d'accessibilité, il s'agit d'une compensation « visuelle », notamment pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas emprunter l'escalier) pour un montant de 1.780 € par Estelle OFFROY, photographe.

V Réunion du groupe de travail pour la construction d'un bâtiment pôle enfance (avec le CAUE 49) mercredi 28 mars 2018.

#### **Commission voirie**

Vincent MASSIDDA explique les travaux en cours :

V Busage Rue de la Faverie pour faire un cheminement piéton.

V Réflexion sur des nouveaux panneaux à installer dans l'agglomération pour indiquer les médecins, artisans, gîtes ....

V Le stationnement « Grande Rue » sera étudié par le service voirie Orée-d'Anjou puis suivi d'une réunion publique avec les riverains pour trouver des solutions.

V Un devis du SIEML pour l'installation d'un mat à l'arrêt des cars au Pommier d'un montant de 2.755,04 € à charge de la commune déléguée est présenté aux élus.

V Baie Free : le dossier est toujours en cours car c'est une autre société qui doit intervenir.

V Travaux accessibilité Rue du Moulin : Une réunion avec les différents concessionnaires est prévue le 28 mars pour réaliser les branchements avant de refaire la chaussée.

V Rue de la Tancrere : étude d'une chicane en face la future zone artisanale et d'un aménagement avec des panneaux « Priorité à droite ».

V Le nouvel aménagement dans le bourg ne donne pas satisfaction sur différents points. Le positionnement des containers « déchets ménagers » est à revoir aussi. Une autre proposition sera faite.

V Il serait judicieux de rappeler les consignes de collecte des déchets ménagers dans le bulletin en raison de certains actes d'incivilité.

V Le devis de peinture pour les passages piétons est validé.

V Les travaux d'enfouissement des réseaux par le SIEML se feront en 2018 avec un paiement en 2019.

Une réunion du SIEML est prévue le 12 avril 2018 à 20 H 30 sur le thème des bornes de recharge vélos ; un retour est demandé sur l'utilisation des bornes électriques pour les véhicules.

#### **Commission information communication**

Après la date limite de dépôt des articles pour le bulletin, la commission donne son avis et le Maire si besoin, aucune autre modification ne sera acceptée après dans le respect du travail de mise en page effectué par le secrétariat.

#### **Communication Orée-d'Anjou**

Le premier numéro d'Orée Magazine sortira en octobre 2018, puis en janvier, mars, mai, juillet, etc... soit 5 numéros par an.

Il comportera une partie « Orée-d'Anjou », et une partie « communes déléguées ». Cette partie continuera à être rédigée dans chaque commune déléguée. Une information aux associations sera faite, en juin, pour donner la nouvelle marche à suivre.

Le site Internet sera opérationnel en juin 2018.

### **PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

#### **Orée-d'Anjou**

La randonnée du 1<sup>er</sup> mai (Rand'Orée) sera organisée par Champtoceaux cette année.

Le nouveau marché pour l'entretien et le balisage des chemins a été présenté à la commission.

Une grille d'évaluation pour les sentiers non-inscrits au PDIPR va être mise en place.

#### **Camping**

Deux candidatures ont été reçues en mairie concernant la gestion du camping pour la saison estivale.

Un des camps proposés par Orée-d'Anjou (camp poney) aura lieu au camping cet été.

### **PÔLE CITOYENNETÉ**

Anne-Emmanuelle PRADIER donne les informations suivantes :

#### **Repas des aînés le 22 avril 2018**

Le traiteur « SARL Jamin » est disponible pour le repas des aînés le 22 avril. Le prix du repas est de 25 € (24,50 € en 2017). Les vins, le service, l'aménagement de la salle sont à notre charge. Les jeunes de J'Activ ont été sollicités pour assurer le service et nous remercions les volontaires. La commission propose de garder le coût du repas pour les conjoints pas encore âgés de 70 ans à 30 €. Le choix d'une animation est en cours.

Sont invitées les personnes d'au moins 70 ans, leurs conjoints, les élus, les membres du CCAS, les membres de J'Activ, Monsieur le Maire André MARTIN, Olga BARON et les membres de la résidence.

#### **CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)**

De jeunes conseillers n'assistent plus du tout aux réunions du CMJ. Il est déploré que ni eux, ni leurs parents ne prennent la peine de prévenir la Mairie de leur démission.

#### **Loire propre**

Quatre enfants accompagnés par un élu ont participé avec enthousiasme au nettoyage des bords de Loire le long du chemin de la Loire à Vélo, entre le pont d'Oudon et la Bridonnaire. De nombreuses bâches maraîchères ont été trouvées le long de la Loire vers L'Aireau. Une action identique ne pourrait-elle pas être menée pour les fossés de la commune ? Monsieur le maire va évoquer le problème lors de la commission Environnement d'Orée d'Anjou.

### **Manifestations à venir**

√ Les jeunes conseillers préparent activement la chasse aux œufs qui aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> avril, ainsi que le bal masqué du 8 avril. La commission espère que l'inscription de la chasse aux œufs dans l'agenda du magazine Orée Mag n'entraînera pas une augmentation importante du nombre d'enfants.

√ Ils proposent pour l'inauguration du city-stade de l'entourer avec un ruban avec le nom de tous les enfants varennais inscrit dessus.

√ Assemblée Générale des Amis de la queue de la Luce le samedi 24 mars à la salle municipale.

√ Des bâches publicitaires pour l'affichage de la place du jardin public ont été achetées sur Internet et imprimées pour les événements suivants : vœux de la municipalité, chasse aux œufs, bal masqué et carnaval, fête de la musique, collecte de recyclage.

Un élu déplore que les entreprises locales n'aient pas été sollicitées. Il est répondu qu'une entreprise avait été consultée mais que le tarif était beaucoup plus élevé.

### **Le café littéraire**

Prévu à la résidence le 29 mars 2018, initié par Scènes de Pays, n'aura pas lieu car l'auteur a annulé au dernier moment sa venue en résidence à la Turmelière.

### **Divers**

V Des exonérations de location pour la salle des Hautes-Cartelles ont été accordées au foot, à J'Active, à Evolu'danse.

V La commission déplore qu'il n'y ait plus de correspondant de presse pour le journal Ouest-France.

V Une nouvelle exposition de peintures à l'huile d'Isabelle KERHARDY est visible à la Mairie.

### **Nouveau projet**

L'ordinateur est de plus en plus incontournable dans la vie quotidienne et la commission aimerait proposer ce nouveau service au public : mettre un ordinateur en libre accès à la Mairie et/ou à la résidence. C'est possible de s'inspirer de la mairie de Bouzillé qui l'a fait.

### **ORÉE-D'ANJOU**

V L'élaboration d'un répertoire des associations d'Orée d'Anjou est en cours. Nous proposons d'y faire figurer le nom du président, un contact téléphonique, un courriel mais pas l'adresse postale.

V La compagnie de théâtre « Les uns sans C », compagnie subventionnée par Orée-d'Anjou, à laquelle on demande de jouer sur tout le territoire est venue visiter la salle des Hautes Cartelles. Les conditions techniques sont satisfaisantes. Mais elle a un public de 400 personnes, et la jauge de la salle est de 220. Il serait possible d'organiser une séance avec une dérogation du maire et une personne ayant le SIAP (certification de sécurité). La salle étant déjà réservée cette année, la représentation théâtrale (séance avec les enfants) pourrait avoir lieu à la Varenne l'année prochaine.

V Lors du prochain conseil d'Orée-d'Anjou vous sera présentée une demande de subvention pour un festival de photo argentine (exposition photos) qui aura lieu à Champtoceaux.

Une demande de subvention sera demandée aussi pour des classes orchestre destinées aux collèves en lien avec l'école de musique.

V Les bibliothèques de Drain, Champtoceaux et La Varenne demandent à se mettre en réseau.

### **MAUGES COMMUNAUTÉ - OFFICE DE TOURISME**

La création d'un seul office de tourisme au niveau de Mauges communauté s'appuiera sur un « Tourisme d'affaires » pour éviter de ne parler que d'un tourisme de loisirs uniquement tourné vers la Loire, un secteur concurrentiel.

### **ACHAT DE PARCELLE AUX HAUTES CARTELLES**

Frantz DESBOIS donne lecture d'un courrier en date du 2 février 2018 par lequel Madame DUVERGLAS propose de vendre une parcelle cadastrée AC 95 (anciennement B 699) située aux Hautes Cartelles d'une surface de 485 m<sup>2</sup> pour un montant de 9.000 € au profit de la commune déléguée de La Varenne. Cette parcelle est située dans un emplacement réservé.

*Accord des élus.*

### **SUBVENTION POUR L'ÉCOLE HENRI MATISSE**

Guyène LESERVOISIER présente la demande de subvention de l'école Henri Matisse qui organise une classe de découverte à la Bourboule du lundi 4 juin au vendredi 8 juin 2018.

58 enfants sont concernés (du CE1 au CM2), le budget total représente la somme de 20.225 €, les familles financent à hauteur de 8.120 €, l'amicale laïque 6.052,50 € et la participation demandée à la commune est donc de l'ordre de 6.052,50 € pour équilibrer le budget (soit 104,36 € par enfant). Le paiement se fera à hauteur d'un tiers du montant des factures.

*Accord des élus.*

### **LOCATION DES CUISINES**

Guyène LESERVOISIER explique que la commune est sollicitée pour des demandes de location des cuisines à la salle des Hautes Cartelles ou à la Résidence Constance Pohardy et propose de fixer un tarif unique, à savoir :

25 € par demi-journée et 50 € par journée.

Ces locations feront l'objet d'une convention signée avec la Commune déléguée.

*Accord des élus.*

## **TARIFICATION POUR LA LOCATION DE LA SALLE À LA RÉSIDENCE**

Guylène LESERVOISIER rappelle que la commune déléguée avait voté un tarif lors d'une séance de conseil en date du 9 janvier 2015, à savoir 130 € pour la location du hall de la résidence.

Après discussion, le tarif de 130 € est maintenu et il est précisé que la salle de restaurant ne sera louée qu'en dehors des activités et du service des repas de la Résidence.

**Accord des élus.**

## **INFORMATIONS**

√ Qui s'occupe du nettoyage des bords de la Divatte ? Des gaines éventrées ont été trouvées par terre.

Contactez le Syndicat de la Divatte et la Gendarmerie.

√ Les habitants de la Babinière demandent à ce que les habitations soient numérotées, demander à la commission urbanisme de faire le relevé.

√ Pourquoi l'adjoint technique Philippe VIAUD, en arrêt maladie n'a pas été remplacé ? Les responsables des services techniques n'ont pas jugé utile de le prévoir en raison de la saison hivernale.

√ Question sur l'entretien des véhicules municipaux ? Faire la remarque en prochaine commission.

√ Dimanche 25 mars : manifestation au Cellier sur le thème « Nature et jardins ».

√ L'éclairage installé à l'abri bus du Chemin de la Chocardière donne toute satisfaction.

√ Retour de la lettre ouverte envoyée à plusieurs structures pour expliquer le mécontentement des élus suite à la fermeture de la pharmacie, les différentes instances ont répondu et expliqué notamment que les habitants ont un véhicule pour se déplacer et qu'il se trouve déjà beaucoup d'officines à Orée-d'Anjou.

√ Gué de l'Aireau : solution trouvée a priori pour l'été prochain.

√ Un inventaire des horloges sur les 9 églises a été réalisé par Monsieur JUHEL. Pour la Varenne, l'ancienne horloge avait été reprise par l'entreprise qui avait installé la nouvelle.

La Varenne, Landemont, Bouzillé, Liré : plus d'horloges mécaniques.

*L'ordre du jour étant achevé, la séance se termine à 22 H 30*

*La prochaine réunion est prévue le lundi 9 avril 2018 à 20 H 30.*

<i>Jean-Charles JUHEL</i>		<i>Bernard FERNIQUE</i>	
<i>Guylène LESERVOISIER</i>		<i>Allison GODIN</i>	<i>Absente</i>
<i>Frantz DESBOIS</i>		<i>Marie MONNIER</i>	
<i>Anne-Emmanuelle PRADIER</i>		<i>Joseph MOREAU</i>	
<i>Vincent MASSIDDA</i>		<i>Hélène MOUCHET</i>	
<i>Régis PADIOU</i>	<i>Absent</i>	<i>Adélaïde NOUAIIS- MERCERON</i>	
		<i>Thomas PICOT</i>	
<i>Catherine CAMEL</i>		<i>Nathalie REHEL</i>	
<i>Dominique COUVRAND</i>	<i>Absent</i>	<i>Thomas SAUTIER</i>	